

COMMUNE SERVANCE-MIELLIN

DATE	REDACTEUR	DIFFUSION
06 juillet 2024	SAINTIGNY Henri	Conseillers Municipaux
TYPE	PRESENT(S)	ABSENT(S)
Procès-verbal Conseil Municipal du 04 juillet 2024 à 20h00	<p>16 membres du Conseil présents : DAVAL C, FAIVRE G, GOESSENS A, GRANDMOUGIN J-S, GROSJEAN T, JEANROY Y, MOUGENOT G, MOUGENOT T, POULMAR G, SAILLEY V, SAINTIGNY H, SOLGADY E, SONTOT S, TOURDOT J, WECHEIDER A, XOLIN C.</p> <p>Secrétaire de séance : GROSJEAN T.</p>	<p>2 membres du Conseil absents : JEANROY T, LARIQUE G.</p> <p>Quorum atteint.</p>
SUJET	COMMENTAIRE	DECISION
Procès-verbal du Conseil Municipal du 2 avril 2024	Le Conseil Municipal du 02 avril 2024 concernait essentiellement les budgets 2024 commune et assainissement ainsi que les décisions rattachées aux questions budgétaires. Le compte-rendu provisoire n'amène pas de commentaires particuliers.	Approbation à l'unanimité.
Etude chaufferie biomasse	<p>L'étude de faisabilité technico-économique est présentée avec la participation de M. Jean-Philippe GONANT du Pays des Vosges Saônoises qui joue le rôle d'assistant maître d'ouvrage pour ce projet accompagné de M. Patrick AUBERT de l'ADERA. Il a, en préambule, commenté un tableau sur le coût des énergies.</p> <p>Cette étude de faisabilité a été effectuée par le bureau d'études BET SYLVIN pour un coût de 13 740 € HT subventionnée à 50% par l'ADEME. Le rendu final a été réalisé début mars.</p> <p>Cette étude s'applique sur 2 périmètres : public en se limitant à la desserte chaleur actuelle (mairie, école, préau, maternelle, périscolaire) et un plus global incluant un bâtiment HABITAT 70. Deux technologies bois sont envisagées : plaquettes ou granulés.</p> <p>La technologie plaquettes avec sa trémie de distribution nécessite la création d'une nouvelle chaufferie extérieure alors que la chaufferie granulés est implantable en lieu et place de l'actuelle y compris le stockage des matériaux d'où une importante limitation des investissements.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 16 (sur 16 votants)</p>

	<p>Compte-tenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des avis ABF et HABITAT 70. - Du coût des investissements. - Du prix de revient du MWh. <p>Il est proposé pour la suite du projet : de se limiter au seul périmètre public et d'utiliser la technologie à base de pellets. Une recherche de maître d'œuvre sera engagée sur cette base.</p>	
Schéma directeur assainissement	<p>Ingénierie 70 assure l'assistance à maître d'ouvrage pour ce projet, nous avons passé une convention en conséquence.</p> <p>Ingénierie 70 vient de nous proposer le dossier de subvention pour l'étude de diagnostics à reprendre sur notre système d'assainissement.</p> <p>L'étude prévoit un travail suivant 4 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : bilan de l'existant - Phase 2 : diagnostique - Phase 3 : propositions de solutions et élaboration du programme de travaux - Phase 4 : dossier de zonage et enquête publique <p>La dépense prévisionnelle se monte à 67 375,00 €.</p> <p>Cette étude est subventionnable à raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50% par l'Agence de l'Eau - 20% par l'Etat (DETR) - 10% par le Département <p>Il est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De retenir cette proposition - De solliciter les aides financières envisagées 	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 16 (sur 16 votants)</p>
Mode d'exploitation de la forêt communale	<p>Au conseil du 22 février 2024, nous avons décidé de repousser la décision sur le mode d'exploitation de la forêt communale lors de l'examen du plan de coupe.</p> <p>Compte-tenu des dernières indications financières indiquées par l'ONF, il est proposé de retenir le mode d'exploitation des futures coupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formule bord de route pour les parcelles 11 – 12 - Formule sur pied pour les parcelles 14 – 15 – 16 - Formule sur pied pour les parcelles 1 – 2 de l'indivise 	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 16 (sur 16 votants)</p>
Cession tracteur tondeuse	<p>Un tracteur tondeuse de la commune est en panne définitive. Un conseiller propose de l'acheter pour l'utiliser comme support de pièces détachées.</p> <p>Il est proposé de lui céder pour 300 €.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 15 (sur 15 votants) Ne prend pas part au vote : 1</p>

<p>Déplacement chemin rural au Miellenot</p>	<p>A la demande d'un particulier qui critiquait le passage d'un chemin rural juste devant sa maison, nous avons procédé à son déplacement par échange de terrain entre la commune et cet habitant.</p> <p>Ceci avait fait l'objet en 2002 d'une enquête publique et d'un travail du géomètre. Par contre, l'action n'avait pas été finalisée par un acte notarié.</p> <p>Le Maire souhaite terminer ce déplacement de chemin rural en l'autorisant à ouvrir cet acte notarié et à signer l'acte correspondant.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 16 (sur 16 votants)</p>
<p>Questions diverses</p> <p>Micro-crèche</p> <p>Voirie</p> <p>Rénovation bâtiment route de Faucogney</p> <p>Acquisition terrain</p> <p>Toiture mairie</p> <p>Abribus place de la mairie</p> <p>Cimetière</p> <p>Visite sous-préfet</p>	<p>Les marchés sont signés, la première réunion avec l'ensemble des entreprises s'est tenue le 18/06. Le démarrage des travaux est programmé le 02/09.</p> <p>La préparation du chantier est terminée à la salle polyvalente et aux Landres, il restera à mettre en place la couche finale. Le point-à-temps est prévu S30 – 31.</p> <p>Le dépôt de permis de construire est prévu, à présent, en 10/2024. Le dossier APD est toujours prévu fin 2024 pour permettre les demandes de subventions.</p> <p>Le 14/06, nous sommes devenus propriétaires du terrain de M. René COLLE sis à proximité du cimetière de SERVANCE. Notre réserve foncière est portée à environ 85 ares.</p> <p>Le dossier de permis de construire n'est toujours pas terminé. Nous avons relancé la DRAC à ce sujet.</p> <p>Hors réunion : nouveau contact DRAC le 05/07 qui va peut-être faire un effort pour permettre les travaux durant les congés scolaires.</p> <p>Nous disposons du plan de pose des fixations au sol depuis le 02/07.</p> <p>Le montage devrait se faire courant août.</p> <p>Réunion de travail mardi 30 juillet à 18h00.</p> <p>Mardi 23 juillet à 14h30.</p>	

Autres questions		
Chemin rural entre RD et route de l'Envers	La passerelle détruite lors de l'inondation de juin 2018 n'a toujours pas été reconstruite.	Bâtir un projet pour décision.
Maison GARRET rue des Moussières	Maison à l'abandon qui continue à se dégrader et qui fait tâche dans le paysage. Il faut absolument retrouver le propriétaire.	Poursuivre la recherche du propriétaire.